

## De l'adoptabilité juridique à l'adoptabilité psychique

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant fait du statut de pupille de l'État un statut de protection pour un enfant mineur privé durablement de sa famille. La loi rappelle la nécessité de construire pour chaque pupille de l'État un projet de vie qui prenne en compte l'intérêt de l'enfant, et ses besoins fondamentaux.

Cette formation a pour objectifs de maîtriser le droit applicable à la tutelle des pupilles de l'État.

L'élaboration du projet de vie des pupilles de l'État, la question du bilan d'adoptabilité et les différentes formes d'adoption seront également envisagées.

**Animé par Pierre Lévy Soussan, pédopsychiatre et Raphaëlle Cavalier, juriste, responsable du service Adoption et droits de l'enfant département du Nord.**

Paris

Stage

SM22-55

Tarif

1 060 €

Dates

23-29 sept., 13-14 oct. 2022 (soit 28 h sur 4 jours)

Le Copes, créé en 1970 par le professeur Michel Soulé, propose aux professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille un espace de pensée et d'échanges autour de leurs pratiques. Les formations apportent les éléments théoriques indispensables pour rendre compte de la clinique avec sérieux et éthique.

L'équipe du Copes s'engage à être fidèle aux valeurs qui le fondent et à ce qui nourrit son engagement dans chaque projet :

- Faire preuve de rigueur scientifique en s'appuyant sur les travaux psychanalytiques sans dogmatisme et avec une ouverture aux autres disciplines.
- Faire appel à des formateurs à la pratique clinique riche, engagée et reconnue.
- Accueillir des professionnels aux profils et fonctions complémentaires.

L'objectif est double :

- Maintenir l'adhésion à des valeurs psychodynamiques, identité du Copes dans le métissage entre clinique et théorie.
- Répondre au plus près des préoccupations et des attentes des équipes avec la volonté de partir de leur expérience.

Le Copes tente de mettre l'humain au cœur des enjeux, des décisions, tient à la fidélité à ses idéaux, à l'engagement auprès des enfants et de leur famille.

Préserver le plaisir de penser ensemble, tisser des liens, éprouver la confiance, le sens des missions de chacun : tel est l'objectif des formations !

Copes

Formation pour les professionnels  
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille



[www.copes.fr](http://www.copes.fr)

26 boulevard Brune 75 014 Paris  
Tél. 01 40 44 12 27  
Numéro d'existence 11.75.02.184.75  
[formation@copes.fr](mailto:formation@copes.fr)